

Commission Diocésaine de l'Emploi de Gironde
Calendrier du Mouvement de l'emploi 1^{er} degré 2026

Candidat	Chef établissements	DATES	ÉTAPES ET PROCÉDURES
X		 Voir dates limites selon l'objet	L'enseignant titulaire qui souhaite modifier sa situation administrative saisit sa demande dans son espace COLIBRIS. Sont concernées les demandes : - Pour une demande de temps partiel autorisé, temps partiel de droit ou retour à temps complet** : du 05/01/2026 au 14/01/2026 - Pour une demande de mise en disponibilité ou réintégration** : du 19/01/26 au 02/02/2026 **Participation obligatoire au mouvement en s'inscrivant sur le site de la CDE 33 : du 14/01/2026 au 30/01/2026.
	X		La semaine suivant ces demandes : saisie de l'avis du Chef d'établissement dans COLIBRIS aux demandes de modifications de situations administratives formulées par les enseignants de son établissement.
X		Jusqu'au 28/01/2026	Demande de mutation interdiocésaine (mobilité hors diocèse de la Gironde) : Fiche à télécharger sur le site de la DDEC 33 à transmettre complétée et accompagnée de ses justificatifs au secrétariat de la CDE pour signature.
X		Du 14/01/2026 au 30/01/2026 à 17h00	L'enseignant qui souhaite participer au mouvement de l'emploi suit la procédure correspondant à son statut : Le titulaire : pour obtenir une mutation dans le diocèse, candidature sur le site de la CDE 33. La mise au mouvement sera obligatoirement portée à la connaissance du chef d'établissement. Le poste sera déclaré susceptible d'être vacant au mouvement de l'emploi de Gironde. Le PE stagiaire : pour une première titularisation, candidature sur le site de la CDE 33 pour la Gironde et Fiche de participation des PES à compléter et à envoyer avec ses justificatifs à l'ensemble des CDE/DDEC d'Aquitaine par mail. Fiche téléchargeable sur le site de la DDEC 33. Aucun vœu ne pourra être formulé sans cette mise au mouvement au préalable.
	X	Jusqu'au 06/02/2026	Déclaration des emplois V et SV par le Chef d'établissement auprès de la DDEC sur le site de la CDE 33.

Liens utiles :

- Site CDE 33 : <https://ec-mouvement1d.fr/>
- Portail RH DSDEN 24 : <http://portailrh.ac-bordeaux.fr/mvtpv>
- Contact secrétariat CDE 33 : 07.57.12.99.76 ec-mouvement1d@ddec33.fr
- Site DDEC 33 : <https://ecg33.fr/enseigner/mouvement-de-lemploi/>

Commission Diocésaine de l'Emploi de Gironde

Calendrier du Mouvement de l'emploi 1^{er} degré 2026

	×	Du 02/02 au 13/02/2026	Déclaration des emplois V et SV par le Chef d'établissement auprès de la DSDEN 24 sur le portail académique <u>après validation de la DDEC.</u>
×		Jusqu'au 10/02/2026	Renvoi de l'imprimé de demande de congé de formation professionnelle complété par mail à la DSDEN 24 à l'adresse 24.prive@ac-bordeaux.fr
×		Vendredi 20 mars 2026	Publication des postes vacants et susceptibles d'être vacants : • Sur le site de la DDEC 33 • Sur le portail de la DSDEN 24 • Par affichage dans tous les établissements
×		Du 20/03/2026 au 03/04/2026 à 17h00	Après examen des emplois publiés, chaque enseignant doit candidater en formulant ses vœux : Sur le portail de la DSDEN 24 ET sur le site de la CDE 33 Pour que la participation soit validée, les démarches doivent être faites conjointement auprès de la DSDEN 24 et auprès de la CDE 33. <u>Les vœux doivent être identiques.</u> En formulant un vœu, le candidat s'engage à rejoindre le poste sur lequel il a candidaté s'il lui est proposé par la CDE. Astuce : vous pouvez accepter de recevoir d'autres propositions d'emplois de la CDE parmi les postes restés disponibles, si vos vœux étaient non libérés, <u>sans obligation de les accepter</u> (coche « accepte d'autres propositions de la CDE » sur le site de la CDE 33 et « vœu géographique » sur le portail DSDEN 24). Renonciation de la participation au mouvement : le candidat renonce à son dossier sur le site de la CDE 33, et en informe la DSDEN 24 par écrit à l'adresse 24.mvtprive@ac-bordeaux.fr , copie au secrétariat CDE.
×	×	Du 20/03/2026 jusqu'au 03/04/2026	Tenue des entretiens : l'enseignant peut prendre contact avec les écoles souhaitées. Le Chef d'établissement aura connaissance de la liste des candidats pour chaque emploi déclaré. Le Chef d'établissement peut recevoir les candidats dès le début de la phase de candidature et jusqu'à la date limite fixée, et transmettra ses avis au président de la CDE. Après chaque commission, l'organisation d'un d'entretien est obligatoire en cas de proposition d'affectation par la CDE.
	×	Du 26/05 au 29/05/2026	Saisie par les Chefs d'établissements sur le portail académique de leurs avis sur les candidatures reçues, suivant les nominations confirmées en CDE. <u>Rappel :</u> attendre la validation de la DDEC pour saisir les avis sur le portail de la DSDEN 24.

Liens utiles :

- Site CDE 33 : <https://ec-mouvement1d.fr/>
- Portail RH DSDEN 24 : <http://portailrh.ac-bordeaux.fr/mvtprv>
- Contact secrétariat CDE 33 : 07.57.12.99.76 ec-mouvement1d@ddec33.fr
- Site DDEC 33 : <https://ecg33.fr/enseigner/mouvement-de-lemploi/>

Commission Diocésaine de l'Emploi de Gironde
Calendrier du Mouvement de l'emploi 1^{er} degré 2026

RÉUNIONS	DATE	HORAIRES	ORDRE DU JOUR
CDE Codification	04/03/2026	14h00 – 16h00	Codification des participants au mouvement. Secrétariat de séance : SNCEEL
CDE 1	22/04/2026	14h00 – 16h00	Étude des demandes prioritaires A1 à B2. Secrétariat de séance : SPELC
CDE 2	29/04/2026	14h00 – 16h30	Étude des demandes intradiocésaines B3. Secrétariat de séance : SYNADEC
CDE 3	12/05/2026	14h00 – 16h00	Étude des demandes interdiocésaines B4 B5. Secrétariat de séance : SNEC-CFTC
CDE 4	19/05/2026	14h30 – 16h30	Ajustement et finalisation du mouvement, affectation en diocèse des néo-titulaires C1 C2 C3. Secrétariat de séance : FEP-CFDT
CCMI	24/06/2026		Commission Consultative Mixte Interdépartementale Aquitaine : confirmation des nominations.
CDE 5	29/06/2026	10h30 – 12h30	CDE 5 : Étude des demandes des lauréats CRPE privé. Secrétariat de séance : SNCEEL
CDE 6	29/06/2026	14h30 – 16h00	CDE 6 : Affectation des délégués auxiliaires en CDI. Secrétariat de séance : SPELC
Groupe académique	01/07/2026		Nomination des futurs PE Stagiaires et situations provisoires

Liens utiles :

- Site CDE 33 : <https://ec-mouvement1d.fr/>
- Portail RH DSDEN 24 : <http://portailrh.ac-bordeaux.fr/mvtpv>
- Contact secrétariat CDE 33 : 07.57.12.99.76 ec-mouvement1d@ddec33.fr
- Site DDEC 33 : <https://ecg33.fr/enseigner/mouvement-de-lemploi/>